



Bulletin d'information de Pluduno



La vie municipale

N° 183

Août 2009

Imprimeur gérant : Michaël Ruffroy
Rédaction : administration Mairie de Pluduno

Déjà presque la fin des vacances. Il faut penser à la reprise, à la rentrée qui, je l'espère, ne sera pas contrariée par la grippe A pour laquelle, il me semble, on en fait beaucoup. Aussi bien en annonces média qu'en euros engloutis. Pour autant, nous prendrons bien sûr toutes les mesures d'hygiène qui s'imposent et nous seront demandées.

Avant que cette période estivale ne fasse plus partie que de nos souvenirs, il reste au moins une date importante pour la commune. Il s'agit du rendez-vous que vous donnent les agriculteurs du canton et les responsables de nos associations le 29 août à l'étang du Guébriand.

Le Comice Agricole, qui a lieu chaque année à tour de rôle dans une commune du canton, s'installe en effet sur les bords du Guébriand en cette fin d'été. C'est l'occasion pour les éleveurs de faire concourir leurs animaux à l'échelon local avant d'aller à la Région et, pour certains, au National lors du Salon de l'Agriculture à Paris. Mais c'est surtout une vitrine de leur savoir-faire et un formidable moment d'échanges entre une profession en proie à de multiples difficultés et une population qui a des attentes légitimes sur les qualités et la traçabilité des produits qui font son alimentation.

Venez donc rencontrer ces acteurs du monde rural, mais également les responsables des associations pludunonéennes qui ont choisi d'organiser leur forum sur le même site pour vous présenter les nombreuses activités proposées sur la commune. Là aussi, vous rencontrerez des gens passionnés, engagés, disponibles et heureux de vos accueillir. Répondez nombreux à leur invitation.

*Le Maire,
Michel RAFFRAY*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 Juin 2009

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Roland ARNOLD, Brigitte ROUSSEAU, Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Anne-Elisabeth SALMON, Elisabeth THOMAS, Maxime LEBORGNE, Pierre-Yves GAUTIER, Philippe LE JOLY, Nathalie COLLIN, Claudine MICLO, Christèle AMIARD, Bernard CHRETIEN, Jean-Loup LECLERC, Christiane ONEN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Jean-Claude HESRY, Irène BACHELOT (ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY).

Secrétaire : Elisabeth THOMAS

Communauté de Communes Compétence action culturelle

La Communauté de Communes n'ayant actuellement pas la compétence (actuellement détenue par les communes) pour créer une école de musique,

Le Conseil Municipal accepte la proposition de modification des statuts afin de transférer cette compétence à la Communauté de Communes.

Assainissement Collectif Convention d'assistance technique S.A.T.E.S.E.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau, le Conseil Général a décidé d'apporter une aide aux Collectivités. A cet effet,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à souscrire une convention avec le Conseil Général pour la mission d'assistance technique à l'assainissement collectif par le service S.A.T.E.S.E. (Service d'Assistance Technique et d'Etude aux Stations d'Epuration).

Programme Voirie 2009 Résultat appel d'offre

Suite à l'ouverture des plis et l'analyse des offres,

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise Lessard TP pour un montant de 20849.57 € TTC.

Installation classée EARL La Noë Morel

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la demande présentée par l'EARL de la Noë Morel, au lieu-dit La Noë Morel, en vue d'une restructuration d'un

élevage porcin réparti sur deux sites, décide de se rendre à l'avis du Commissaire enquêteur.

Eclairage public Place abbé Oléron

Le Conseil Municipal approuve le projet d'éclairage public près du cabinet médical présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité (S.D.E.) pour un montant estimatif de 1300 € TTC.

Colombarium Agrandissement et révision tarif

Le Conseil Municipal décide :
- l'acquisition de deux modules supplémentaires auprès de la société Granimond pour un montant de 2675.03 € TTC.
- de fixer le montant de la concession à 150 € pour 5 ans à compter de ce jour.

Tirage au sort Jurés d'Assises

Suite au tirage au sort effectué à partir de la liste électorale, ont été désignées les personnes suivantes :

- Chantal Martin, épouse Mérel, 1 La Ville Pèlerin
- Mickaël Guégo, Le Champ Gaultier
- Michel Lemétayer, Le Fréchet

Révision listes électorales Désignation délégués

Suite au courrier de la Préfecture concernant le renouvellement de la composition de la Commission Administrative chargée de la révision des listes électorales,

Le Conseil Municipal désigne comme délégués les personnes suivantes :

- Bureau 1 : Pierrick Revel
- Bureau 2 : Marcel Béliard
- Bureau général : Vincent Chesnais

Affaires diverses

◆ acquisitions diverses

- auprès de SAS Signalisation, de panneaux de signalisation, pour un montant de 857.03 € TTC.

• pour les Services Techniques :

- auprès de Dimo Matignon, d'une débroussailleuse pour un montant de 717.60 € TTC.

◆ tarifs restaurant scolaire

- augmentation des tarifs pour l'année scolaire 2009/2010, à

savoir :

✓ enfant commune (carnet 10 tickets)	25.30 €
✓ enfant hors commune (carnet 10 tickets)	30.40 €
✓ adulte et stagiaire (carnet 10 tickets)	40.20 €
✓ ticket invité (unité)	4.80 €

♦ **tarifs garderie périscolaire**

- les tarifs de la garderie périscolaire restent inchangés (cf. tableau).

♦ **tarifs salle polyvalente**

- augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2010 (cf. tableau).



Tarifs Garderie Périscolaire année 2009/2010

	COMMUNE	HORS COMMUNE
MATIN		
Arrivée avant 8h00	1.50 €	1.80 €
Arrivée après 8h00	1.00 €	1.20 €
SOIR		
Départ avant 17h30	1.30 €	1.56 €
Départ entre 17h30 et 18h15	1.80 €	2.16 €
Départ après 18h15	2.05 €	2.46 €
PRESENCE OCCASIONNELLE*		
Arrivée avant 8h00	3.00 €	3.60 €
Arrivée après 8h00	2.00 €	2.40 €
Départ avant 17h30	2.00 €	2.40 €
Départ après 17h30	3.00 €	3.60 €

DEGRESSIVITE **	
2 enfants	- 30 %
3 enfants et +	- 40 %

* jusqu'à trois présences dans le mois par enfant

** réduction appliquée sur le montant total dû par la famille

Tarifs Salle Polyvalente à compter du 1er janvier 2010

	Famille commune	Famille hors com.	Asso. commune
S. 100	70 €	130 €	15 €
S. 200	90 €	150 €	38 €
Cuisine	40 €	50 €	gratuite
Lave-vaiss.	20 €	30 €	8 €
Chauff. (du 1er/11 au 31/03)	30 €	50 €	30 €
Bar S. 100			10 €
Couverts	0.90 € à partir 41è	0.90 € à partir 51è	gratuits

Vacances scolaires 2009/2010

Grandes vacances	Judi 2 juillet au Mercredi 2 septembre
Toussaint	Vendredi 23 octobre au Mercredi 4 novembre
Noël	Vendredi 18 décembre au Lundi 4 janvier 2010
Hiver	Vendredi 12 février au Lundi 1er mars
Printemps	Vendredi 9 avril au Lundi 26 avril
Fin des classes	vendredi 2 juillet 2010

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 juillet 2009

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Roland ARNOLD, Brigitte ROUSSEAU, Sébastien CHESNAIS, Catherine HEREL, Anne-Elisabeth SALMON, Elisabeth THOMAS, Maxime LEBORGNE, Philippe LE JOLY, Jean-Claude HESRY, Irène BACHELOT, Christiane ONEN, Christèle AMIARD, Bernard CHRETIEN, Jean-Loup LECLERC, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Nathalie COLLIN, Claudine MICLO, Pierre-Yves GAUTIER

Secrétaire : Philippe LE JOLY

Adoption Contrat de Territoire

Le Conseil général détient la responsabilité de créer et d'accompagner les dynamiques locales structurantes. En 2007, une concertation avec les collectivités locales (communes, intercommunalités, pays) a permis d'imaginer un nouveau partenariat, toujours dans le respect de l'aménagement de l'espace départemental et de développement de services publics de proximité : le Contrat de Territoire.

Afin de valider le projet de Contrat de Territoire établi avec la Communauté de Communes, prévoyant une répartition de la dotation entre les communes dont les projets pour les 6 années à venir sont éligibles,

Le Conseil Municipal adopte le projet de Contrat Territorial présenté par la Communauté de Communes.

Refonte classement routes à grande circulation Modification statuts RD 794

Le Conseil Général a procédé au déclassement de la RD 794 (entre La Millière et Matignon, via Saint-Potan) entraînant une modification des statuts : route prioritaire en rase campagne, discrétion laissée aux communes en agglomération.

Ce déclassement n'ayant aucune incidence sur la portion de la RD 794 située sur le territoire communal,

Le Conseil Municipal décide de conserver l'état actuel et de prendre un arrêté de classement Route Prioritaire.

Aménagements Entrées de bourg

Après présentation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour l'aménagement des entrées de bourg, dont les travaux sont estimés à 695945.82 € TTC pour la partie Aménagement et 184322.86 € TTC pour la partie Espaces verts et mobilier,

Le Conseil Municipal valide le DCE, autorise le Mai-

re ou l'Adjoint à la Voirie à lancer la procédure de consultation des entreprises et décide de déposer un dossier de subvention Eco-Faur auprès du Conseil Régional.

Place du 19 mars 1962

Suite à l'étude des devis reçus pour l'aménagement de la Place du 19 mars 1962,

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise Lessard TP pour un montant de 5651 € TTC.

Rapports sur le prix et la qualité du service public Assainissement non collectif, Eau potable & Elimination des déchets

Le Conseil Municipal n'émet aucune objection aux rapports 2008 sur le prix et la qualité du service public concernant l'assainissement non collectif, l'eau potable et l'élimination des déchets.

Affaires diverses

◆ acquisitions diverses

- auprès de Frans Bonhomme, de buses, pour un montant de 537.36 € TTC.

• pour l'école publique :

- auprès de Camif Collectivités, de tables et chaises pour un montant de 1967.90 € TTC.



MAIRIE

Mairie de Pluduno
13 rue Chateaubriand
22 130 PLUDUNO

☎ : 02.96.84.13.79
☎ : 02.76.01.31.12
💻 : pluduno-mairie@wanadoo.fr
🌐 : www.pluduno.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :**
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- **Jeudi :**
fermée toute la journée
- **Samedi :**
de 9h à 12h (**sauf au mois d'août**)

Permanences des élus

→ **Monsieur Michel RAFFRAY, maire :** le lundi de 10h30 à 12h
le samedi de 10h30 à 12h

→ **les Adjoint**s au maire sont disponibles sur rendez-vous

Etat Civil

NAISSANCES :

Le 23 juin, à Dinan, de Lou-Ann LUCAS, Le Violay
Le 25 juin, à Saint-Brieuc, de Noémie ODIE, 1 bis rue du Bois es Fènes
Le 15 juillet, à Dinan, de Léona LECORGNE, La Dieuziaie



MARIAGES :

Le 20 juin, de Aurélie CARDIN, infirmière, 22 rue du Val, Pluduno
Et Benoît DELACHIEENNE, consultant financier, 18 rue du Moulin à vent, Paris 14 (75)
Le 27 juin, de Fanny COLLET, secrétaire, La Rouvrais, Pluduno
Et Mickaël LEBRET, jardinier, La Rouvrais, Pluduno
Le 4 juillet, de Amandine REVEL, étudiante, 3 rue Chateaubriand, Pluduno
Et Gabriel GONZALES, militaire, 20 rue du Manoir, Guer (56)
Le 4 juillet, de Rozen FOURE, infirmière, Saint-Aydes, Pluduno
Et Maxime LEBORGNE, chapiste, Saint-Aydes, Pluduno
Le 11 juillet, de Anne-Françoise PAVY, responsable de magasin, Le Fossé Chalet, Pluduno
Et David DESCHAMPS, cuisinier, Les Ajoncs 57 rue de Bouin, Lamballe
Le 11 juillet, de Christine DUFOUR, responsable photo, La Forge, Pluduno
Et Pascal BLEUZEN, médecin, La Forge, Pluduno
Le 18 juillet, de Maud HUET, étudiante, La Ville Neuve, Pluduno
Et Anthony GICQUEL, sérigraphie, La Ville Neuve, Pluduno



DECES :

Le 20 juin, de Marie LEBORGNE, épouse LEBARBIER, à l'âge de 77 ans
Le 22 juin, de Marcel VALLEE, à l'âge de 82 ans
Le 30 juin, de Hélène BOURGET, épouse LAUNAY, à l'âge de 81 ans
Le 8 juillet, de Jean LE BARBIER, à l'âge de 81 ans
Le 12 juillet, de Marie LEFFONDRE, veuve FAVENNEC, à l'âge de 97 ans
Le 27 juillet, de Robert MORIN, à l'âge de 74 ans
Le 30 juillet, de Mélanie BOUTARD, à l'âge de 24 ans

Passeport biométrique

Depuis le 22 juin, toute personne désirant obtenir un nouveau passeport biométrique devra impérativement prendre rendez-vous à la mairie de Plancoët pour déposer sa demande.

Tickets de cantine

La vente de tickets aura lieu à la mairie de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h, aux dates suivantes :

Jeudi 3 septembre

Lundi 14 septembre

Lundi 28 septembre

Lundi 12 octobre

Mercredi 4 novembre

Lundi 16 novembre

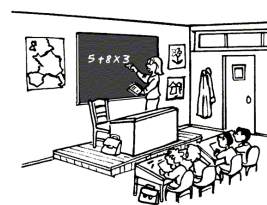


INFORMATION

Afin de bien préparer la rentrée scolaire, **la vente de tickets de cantine se fera tous les jours de la semaine précédente, soit du lundi 24 août au vendredi 28 août**, aux horaires d'ouverture habituels (9h - 12h15 et 13h30 - 17h).

De la même façon, **la mairie sera exceptionnellement ouverte le jeudi 3 septembre**, jour de la rentrée, **MAIS UNIQUEMENT pour la vente de tickets**.

Enfin, il sera toujours possible, pour les personnes ne pouvant se déplacer le lundi, d'acheter des tickets le samedi suivant la vente, de 9h à 12h.



Permis de construire et autorisations soumises à publication accordés

du 16/06/09 au 15/08/09

GAEC COUPE		bât. post sevrage bât. Engraissement	Le Pré Boutin
LEBORGNE	Sylvain	maison	Lotissement La Combe
MOISAN	Denis	garage	23 rue de la Scierie
VETEL	Marc	maison	20 rue des Mimosas
SANTIER PERRIN	Sabrina Erwann	maison	22 rue des Mimosas
EARL BLANCHET		hangar matériel démolition porcherie	Le Bois Jançon
Emeric	LEMETAYER	maison	Le Louvre
Yves	RUELLAN	maison	20 rue des Acacias
Yves	RUELLAN	maison	4 rue des Acacias
GAEC TROTEL-BRUGALET		hangar de stockage fourrage	Le Bois Jançon
Fabien Karine	LEBRANCHU HENRIQUES	maison	Rue du Stade

DECHETTERIE

Z.A de la route de Dinan
22130 Plancoët
02.96.80.29.72

Horaires d'ouverture

☞ **du 1er février au 31 octobre**

- lundi, mardi, mercredi, vendredi & samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi :
de 14h à 18h

MISSION LOCALE

Mission Locale du pays de Dinan
52 rue du 10ème d'Artillerie
(ENSSSAT)
22 100 DINAN
☎ : 02.96.85.32.67

Point relais
Maison du Développement
La Corbinais
33 rue de la Madeleine
22 130 PLANCOET

1er et 3è jeudi du mois de 14h à 16h30

CHEQUE SPORT

**Tu es né(e) en 1992, 1993 et 1994
Bienvenue au club !**

- 1) Connecte toi sur www.bretagne.fr et accède à la page d'accueil consacrée au Chèque Sport
- 2) Complète le formulaire d'inscription, vérifie puis enregistre les informations saisies
- 3) Tu peux désormais imprimer ton Chèque Sport et le présenter à ton club sportif qui te fera automatiquement bénéficier d'une réduction de 15 € sur le prix de ton adhésion annuelle (hors association sportive interne à ton établissement scolaire)



Important :

- après ton inscription, un mail de confirmation te sera automatiquement envoyé. Celui-ci te permettra (en cas de besoin) de visualiser et imprimer à nouveau ton Chèque Sport.
- attention, l'utilisation de ton Chèque Sport n'est valable qu'une seule fois : tu ne peux le présenter qu'à une seule association sportive.
- ton inscription est possible du 02 juin 2009 au 15 février 2010. Tu dois ensuite présenter le Chèque Sport à ton club au plus tard le 20 février 2010 pour pouvoir bénéficier de ta réduction

COMMUNAUTE de COMMUNES - DECHETS MENAGERS

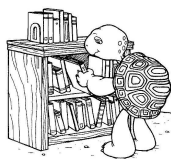
La Communauté de Communes Plancoët-Val d'Arguenon vient d'engager une démarche d'amélioration de son dispositif de gestion des déchets ménagers (ordures ménagères, collecte sélective, déchetterie) en lançant une étude dont l'objet est de répondre aux particuliers, aux artisans-commerçants et aux élus sur les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien avec leurs déchets.

D'autres objectifs restent à atteindre, comme réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles, prévenir et limiter la production de déchets, augmenter le recyclage (valorisation matière) et la valorisation organique et enfin, maîtriser les coûts liés aux collectes :

Rappel :

- *coût des ordures ménagères* : 164 €/t. (3929 tonnes) soit **47.50 €/hab./an** (coût 2007 : 160 €/tonne). En France, ce coût varie de 25 à 75€/hab./an
- *coût de la collecte sélective* : 7.80 €/t. (1504 tonnes) soit **13.66 €/hab./an** dont 0.85 € sont pris en charge par la Collectivité et 12.74 € par les soutiens Eco-Emballages et les recettes filières (coût 2007 : 0 €/hab./an). En France, il varie de 8 à 32 €/hab./an
- *coût de la déchetterie* : 43.30 €/t (4791.65 tonnes) soit **15 €/hab./an** (coût 2007 : 50.35 €/tonne)

BIBLIOTHÈQUE



Horaires d'été

(du lundi 6 juillet au vendredi 28 août)

Lundi : **16h30/17h30**

Mercredi : **14h/16h (fermée en août)**

Vendredi : **17h30 / 18h30**

Adhésion annuelle

2 € par adulte

1 € par enfant

Vous avez la possibilité d'emprunter **8 documents** au maximum par personne (4 livres, 1 dvd, 1 vhs, 1 cd, 1 périodique). Les livres sont empruntés pour trois semaines, les K7 vidéo, les dvd, les cd et les périodiques pour une semaine.

A partir du **lundi 31 août**, les horaires habituels seront de nouveau appliqués :

Horaires

Lundi : **16h30/17h30**

Mercredi : **14h/16h**

Vendredi : **16h30 / 18h30**

Animations

Du 18 au 24 septembre, la bibliothèque accueille la *Tente à Histoires*.

Dans une grande tente toute bleue, au milieu de la nuit et des étoiles, les histoires naissent et se racontent...



Dans le cadre du Prix des Lecteurs Armorice, la bibliothèque a le plaisir d'accueillir :

Jean-Paul Jody

auteur

Chères toxines (Le Seuil)

-disponible à la bibliothèque-

&

Alain Le Flohic

président de *La Fureur du Noir*

organisateur du Festival *Noir sur la Ville*

le **vendredi 2 octobre**

à **20h30**

CYBERCOMMUNE

La cybercommune sera fermée du :

lundi 17 août
au
jeudi 3 septembre

Afin d'éviter toute dégradation (intentionnelle ou non) du matériel, la cybercommune ne sera désormais plus accessible en dehors des horaires prévus.

Horaires

Lundi : **15h / 17h**

Mercredi : **10h / 12h - 14h / 16h**

Jeudi : **14h / 16h**

MAISONS FLEURIES

Suite au passage du jury le 2 juillet dernier, voici les résultats :

Maison avec jardin de moins de 1000 m²

1. **M. & Mme Eugène RAFFRAY**, La Grosserais
2. (e.a.) **M. & Mme Joseph LEBRET**, rue J. Coupé
- M. & Mme Jean-Yves BRIARD**, Lanfondrie
4. **M. & Mme Ernest OLERON**, La Ville Neuve

Maison avec jardin de plus de 1000 m²

1. **M. & Mme Joseph LEBORGNE**, La Noë Morel
2. **M. & Mme Serge GRELLIER**, La Basse Goupillière
3. (e.a.) **M. & Mme Michel SIMON**, rue Saint-Roch
- M. & Mme Franck FELIN**, Le Jannay

Façades, balcons, haies et allées

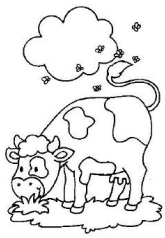
1. **M. & Mme Sylvain BENOIST**, Le Drouzy
2. **M. & Mme Gilles LEBOULANGER**, La Flouriais
3. **Mme Andrée DENOUAL**, La Goupillière

La remise des prix aura lieu le **vendredi 20 novembre** à la Salle Polyvalente.



Palmarès du Pays touristique

L'association *vers Le Jardin* a été distinguée dans la catégorie *Initiatives Locales*, tandis que la commune a reçu le **5^e prix ex aequo** dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants.



Comice Val d'Arguenon en Fête

Samedi 29 août
Étang du Guébriand



La commune de Pluduno de Pluduno accueille le *Comice Val d'Arguenon en Fête* à l'étang du Guébriand. Tout au long de la journée, de nombreuses animations sont prévues ayant pour thème le monde agricole (concours bovin, équin et de labour, mini-ferme, labyrinthe de maïs...).

Cette journée sera également l'occasion, pour les associations pludunonéennes, de tenir leur forum. Vous pourrez alors découvrir les différentes activités proposées (basket, badminton, foot... théâtre, scrapbooking, tai-chi, danse bretonne, country, randonnée...) via diverses démonstrations et si jamais vous êtes tentés, vous inscrire sur place.



Jouez et gagnez en remplissant ce bulletin à déposer dans l'urne sur le site de la fête le 29 août 2009

à gagner :

Un panier garni de produits du terroir

Un baptême de l'air

(tirage au sort le 29 août à 17h)

Nom :

Prénom :

Adresse :

n° de téléphone :

FOYER des JEUNES

Tournoi de palet

dimanche 30 août

Étang du Guébriand

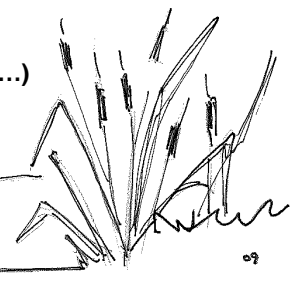
Engagement : 5€ - doublette

Inscription sur place dès 13h

Buvette - 1 galette saucisse offerte pour chaque inscription

Nombreux lots

(1er prix : planche + palets ; 2è prix : palets ; 3è prix ; caisse de vin...)





COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Les gestes citoyens à adopter pour réduire les pollutions

Les Collectivités

- Assainissement des eaux usées : définition du zonage collectif - non collectif, réalisation de réseaux de collecte et de stations d'épuration, contrôle des dispositifs d'assainissement individuel, élimination des boues de station (plan d'épandage, par exemple) et des matières de vidange
- Entretien des espaces publics sans pesticides

Les acteurs économiques

- utilisation de produits à faible toxicité
- Limitation des consommations d'eau (et donc des flux de pollution)
- Épuration des eaux usées, élimination des boues de station
- Traitement des fumées

Les agriculteurs

- Mise aux normes des bâtiments d'élevage
- Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (épandage des déjections animales, fertilisation adaptée aux besoins des cultures, utilisation raisonnée des produits phytosanitaires)
- Aménagement de l'espace (bocage et zones humides)

Le citoyen

- Mise aux normes et entretien régulier des dispositifs d'assainissement non collectif
- Mise en conformité du raccordement à l'assainissement collectif (séparation eaux pluviales et eaux usées)
- Diminution (voire suppression) de l'utilisation domestique de produits toxiques (utilisation de produits verts, éco-labels, lessives sans phosphates...)
- Lavage des véhicules sur les aires aménagées
- Entretien des espaces extérieurs sans pesticides (désherbage thermique...)
- Entretien des véhicules (pots d'échappement, pollution de l'air)
- Apport de tous les produits toxiques en déchetterie
- Ne pas brûler les déchets (pollution de l'air intérieur et extérieur)

HERMINE BASKET

Reprise des entraînements le mercredi 2 septembre 2009 à 13h30 et le vendredi 4 septembre à 19h30.

Journée découverte le samedi 5 septembre à partir de 14h, suivie de l'**assemblée générale** de la section Basket à **19h.**

TAI-CHI MAOISTE

A partir du 25 septembre sera mis en place un cours débutant de tai-chi maoïste **le vendredi soir, de 19h15 à 20h45, Salle 50.**

Vous aurez auparavant l'occasion de découvrir cette discipline lors du *Forum des Associations* prévu le samedi 29 août.

Contact : **Patricia Barthélémy 02.96.84.34.21 ou 06.69.71.86.98**

HERMINE BADMINTON

La trêve estivale passée, **les entraînements**, assurés par Vincent Reboux, **reprennent le mercredi 2 septembre à 17h pour les enfants, 19h30 pour les adultes.** Inscriptions sur place, par téléphone ou mail.

Bureau :

- Présidente : Martine CLERIVET
- Adjoint : Jean-Michel DENIEL
- Trésorière : Chantal DELAUNNAY
- Secrétaire : Nathalie CAMART

Licences :

- Ecole de Badminton 25 €
- Ados/étudiants 30 €
- Adultes 47 €

Horaires des entraînements :

- lundi 19h/21h (ados et adultes)
- mercredi 17h/18h30 (primaires et ados)
- mercredi 19h30/21h30 (ados et adultes)
- vendredi 17h/18h15 (école de badminton et primaires)
- vendredi 18h15/19h30 (collégiens et lycéens)
- samedi 12h/13h30 (tous niveaux)

Contacts :

- Martine CLERIVET
02.96.80.43.37 / martine.clerivet@free.fr
- Vincent REBOUX
06.75.12.13.74



CLUB du BOIS es FENES

Le vendredi 3 et le samedi 4 juillet dernier, 53 membres de l'association ont fait le déplacement au Puy du Fou. Cap sur la Vendée, donc, avec comme point culminant, le spectacle de nuit Sons et Lumières. Le gîte et le couvert, eux, ont été assurés dans un hôtel de Saint-Herblain. Tous ceux qui étaient présents se sont ainsi accordés un dernier plaisir avant la relâche des activités durant l'été.

En parlant de pause estivale, un buffet campagnard avait lieu le 23 juillet, rassemblant 130 convives dans une ambiance, comme toujours, extraordinaire.

Quelques jours plus tard, le 28, une soixantaine de boulistes (20 triplettes réparties sur les 3 allées couvertes et les 2 allées extérieures) se sont affrontés. Jean Cade (Saint-Lormel), Titine Hamoniaux (Plancoët) et André Pichon (Saint-Lormel) l'ont emporté devant Jean Lemaître (Matignon), René Hamoniaux (Pluduno) et Raphaël Pailoux (Héanbihen).

Le week-end suivant (le dimanche 2 août), notre Grand Loto, animé par Yves Balan, Jean Allain, Marie-Thérèse Trotel et Jean-Claude Lefaucheur, a attiré 300 personnes. C'est M. Allée, de Bourseul, qui a décroché le gros lot (bon d'achat de 400 €) : Mmes Bizeul (Créhen) et Orhan (Corps Nuds, 35) se sont partagées le bon d'achat de 300 €, tandis que Mme Ferté (Pléven) et Leclerc (Féhel) empochaient, chacune, 100 €. Le v.t.t., quant à lui a été gagné par M. Yahiaoui (Plancoët). L'ensemble du bureau se joint à moi pour remercier chaleureusement l'ensemble des sponsors qui ont permis de mettre en jeu de si beaux lots.



Nos activités reprennent leur cours le jeudi 3 septembre. Le jeudi 9 octobre aura lieu notre 4^e et dernière sortie de l'année au Cochon Grillé à Saint-Nic (29). Rendez-vous pour le départ) 8h15 devant l'église de Pluduno, et 8h30, place de la mairie à Plancoët. Un acompte de 10 € est à verser pour le jeudi 3 septembre au plus tard, jour de la reprise.

Le président,
Joseph Lainé

COMITE de JUMELAGE

L'assemblée générale du Comité de Jumelage Pluduno - Sainte-Croix-aux-Mines est prévue le vendredi 11 septembre à 19h, S 100.

Après la visite de nos amis Alsaciens lors du week-end de l'Ascension, le Comité de Jumelage a reçu de nombreux échos, très positifs. Il tient donc à remercier l'association Culture & Loisirs, les musiciens et le groupe de danse bretonne pour avoir largement contribué au succès de la soirée.

AMICALE BOULISTE

Un repas-buffet a été servi à la Salle Polyvalente le 23 juin. 52 adhérents ont ainsi déjeuné dans une bonne ambiance avant la remise des Coupes des concours hivernaux à l'issue desquels a été décerné le Challenge Robert Trotel.

1. Marie Béliard (Pluduno)
2. Ange Chenu (Saint-Potan)
3. Henri Briez (Créhen)
4. Pierre Departout (Pluduno)
5. Jeannot (Pluduno)
6. Michel Prual (Pluduno)

Le 7 juillet, 36 participants répartis en 3 poules de triplettes ont bataillé dans les allées.

Vainqueur 1ère poule :

- Nicole Briez (Créhen)
- René Departout (Pluduno)
- Laurent Rondel (Plélan-le-Petit)

Vainqueur 2è poule :

- Marie Guérin (Saint-Potan)
- Léon Hamoniaux (Plancoët)
- Lucien Pouline (Saint-Lormel)

Vainqueur 3è poule :

- Albert Bizeul (Créhen)
- Yves Balan (Pluduno)
- Eugène Balan (Pluduno)

ASTUCES et RECETTES



Gâteau au chocolat

⇒ **Ingrédients :**

125g de chocolat noir à pâtisserie, 125g de beurre, 125g de sucre, 3 œufs, 50ml de lait, 1 c. à café de levure chimique, 50g de cerneaux de noix (facultatif), 1 moule spécial micro-ondes.

⇒ **Préparation :**

- faire fondre le chocolat avec 1 c. à soupe d'eau (1 min. au micro-ondes)
- ajouter le beurre et remettre au micro-ondes (20 à 30 sec. selon la puissance du four) puis mélanger
- dans un saladier, bien mélanger les œufs et le sucre, ajouter le lait, le mélange beurre/chocolat, la farine et la levure (ainsi que les noix). Verser dans le moule beurré
- mettre au micro-ondes 5 à 7 min. (toujours selon la puissance de l'appareil)
- démouler chaud et servir avec une crème anglaise...

JEUX

Le **Sudoku** est une sorte de puzzle. Il se présente sous forme de grille de 9 cases × 9 cases composée de neuf sous-grilles 3 × 3 (appelées régions). Certaines cases sont déjà remplies. Le but du jeu est de remplir les cases vides, en mettant un chiffre par case, de sorte que chaque colonne, ligne et région contiennent une fois seulement chaque chiffre de 1 à 9.

facile

5		7	3	6	4			1
			8				6	3
8					2	4	7	
			6	4	5		2	8
2								9
7	6		2	8	9			
	7	1	5					2
3	2				8			
6			9	2	1	3		7

moyen

	5			2	6	7		
	2	6	9	3			8	
1	9	3	8					6
	1							2
3			4		8			1
9								3
	3				9	6	1	8
	8			7	2	4	5	
		9	6	8				2

7	8	2	3	4	9	6	5	1
9	3	4	5	6	1	7	8	2
5	1	6	8	7	2	3	4	9
3	9	7	6	2	5	8	1	4
8	4	5	9	1	7	2	6	3
6	2	1	4	3	8	5	9	7
4	5	8	7	9	3	1	2	6
1	6	3	2	8	4	9	7	5
2	7	9	1	5	6	4	3	8

facile

7	5	2	3	4	6	9	8	1
8	1	9	5	7	2	3	6	4
6	3	4	1	9	8	2	7	5
3	9	1	6	5	7	4	2	8
2	6	7	8	1	4	5	3	9
4	8	5	2	3	9	6	1	7
9	2	3	7	8	5	1	4	6
1	4	8	9	6	3	7	5	2
5	7	6	4	2	1	8	9	3

moyen

6	3	4	2	9	5	1	8	7
2	7	5	1	8	4	6	3	9
9	1	8	3	7	6	5	2	4
8	9	6	7	3	2	4	1	5
3	5	2	9	4	1	8	7	6
7	4	1	5	6	8	2	9	3
1	6	9	4	2	7	3	5	8
4	2	7	8	5	3	9	6	1
5	8	3	6	1	9	7	4	2

difficile

5	6	2	9	3	4	8	7	1
8	3	7	1	6	2	5	9	4
9	4	1	5	8	7	2	3	6
6	5	8	4	7	1	9	2	3
2	7	4	3	9	8	6	1	5
3	1	9	2	5	6	4	8	7
1	9	6	7	2	5	3	4	8
4	2	5	8	1	3	7	6	9
7	8	3	6	4	9	1	5	2

expert

difficile

	7					6	2	
5			7				8	1
		2	9					
		1			3		4	
	9		5		6		3	
	3		8			7		
					8	5		
9	1				7			3
	4	6					1	

expert

	9		6	4		8		
			8	7	2			6
		4						
6	2		3				1	
		8				4		
	3				7		8	5
						2		
1			9	5	6			
		6		2	8		9	

